

| |
|---|
| <p>Titre: Séminaire avancé OMPI/CEIPI/INPI sur la propriété intellectuelle, le transfert des technologies et l'octroi des licences</p> |
| <p>Public concerné : Le séminaire avancé sur la propriété intellectuelle, le transfert des technologies et l'octroi des licences, est organisé conjointement par l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) et le Centre d'études internationales de la propriété intellectuelle (CEIPI), avec le soutien de l'Institut national de la propriété industrielle (INPI).</p> <p>La formation s'adresse aux professionnels du transfert de technologie travaillant auprès des :</p> <ul style="list-style-type: none"> • départements spécialisés en recherche et développement des centres de recherche et de laboratoires universitaires ; • organismes publics de transfert de technologie ; • offices nationaux de propriété intellectuelle ; • entreprises privées spécialisées en transfert de technologies ; • ainsi que professionnels indépendants. |
| <p>Prérequis : Connaissance de base du droit de la propriété intellectuelle et du transfert de technologie.</p> |
| <p>Conditions d'admissibilité : La participation des fonctionnaires et membres du personnel des organismes publics sera validée par académie de l'OMPI dans le cadre de son programme de développement professionnel.</p> |
| <p>Objectifs pédagogiques : Cette formation a pour objectif d'approfondir et de mettre à jour les connaissances en matière de transfert de technologie.</p> <p>Connaissances acquises : À l'issue de la formation, les participants auront acquis de nouvelles connaissances sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les différents mécanismes de transfert de technologie et de la gestion de la propriété intellectuelle ; • les pratiques d'organisation et de négociation de licences ; • les spécificités du transfert de technologie dans le domaine médical. |
| <p>Contenu : Le contenu du séminaire avancé est déterminé par ses objectifs pédagogiques et les compétences à acquérir. Le programme du séminaire est mis à jour chaque année pour prendre en compte les évolutions des pratiques et des connaissances en matière de transfert de technologie.</p> <p>Les enseignements comprendront notamment</p> <ul style="list-style-type: none"> • le rôle de la propriété intellectuelle dans le transfert de technologie ; • la gestion des actifs de propriété intellectuelle et l'octroi de licences ; • la coopération public-privé en transfert de technologie ; • les spécificités du transfert de technologie pour les centres de recherche publique, PME et grandes entreprises ; • les spécificités du transfert de technologie dans le domaine médical ; • le transfert international de technologie, le droit international de la propriété intellectuelle et le développement ; • la négociation et la rédaction de contrats de licence en matière de transfert de technologies ; • l'innovation ouverte et la propriété intellectuelle ; • le fonctionnement d'établissements de transfert de technologie ; • les études de cas / le partage d'histoires de réussite. |

Durée : 6 jours (de lundi 1^{er} au samedi 6 juin 2026)

Horaires (indicatifs) : début 9:30 - fin 17:00

Langue : Anglais

Intervenants :

Les cours sont donnés par des experts et des professionnels en transfert de technologie de différents pays.

Méthodes pédagogiques :

Présentations, discussions et échanges d'expériences, études de cas, travail de groupe.

Supports de cours :

Les supports de cours sont partagés via notre plateforme Seafile.

Lieu :

La formation est exclusivement proposée en présentiel.

Frais de participation :

1500 euros

Responsable scientifique :

Monsieur Diogo COSTA CUNHA

Maître de conférences

03 68 85 84 88 53

costacunha@ceipi.edu

Renseignements, inscriptions et accompagnement technique* :

Mme Sylvie KRA

Assistante de formation

03 68 85 80 19

sylvie.kra@ceipi.edu